

PORTANT ATTRIBUTION D'UN PRIX DE JEU-CONCOURS

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu le règlement intérieur de l'UCA ;

Vu la délibération n°2024-02-02-02 du conseil d'administration de l'Université Clermont Auvergne du 2 février 2024 donnant délégation au Président pour l'attribution des prix de concours, des bourses à la mobilité et toute aide individuelle, dans la limite des crédits alloués à ces dispositifs ;

Vu l'arrêté n° EPE UCA-2024-344 portant ouverture du jeu-concours « LE GRAND BAIN 2024 » ;

ARRETE

Article 1 :

Dans le cadre du jeu-concours « LE GRAND BAIN 2024 », qui s'est déroulé chaque week-end du vendredi au dimanche du 6 au 29 septembre 2024, les prix (goodies UCA comprenant 1 tote bag : 0.60 €, 1 bouteille en verre avec housse neoprene : 6 €, 1 carnet A5 : 1,50 €, 1 stylo aluminium : 0,90 €, stickers : gratuit, 1 pins : gratuit) sont attribués aux gagnants suivants :

- **Gagnants semaine 1 (tirage au sort le 09/09/2024 à 10h01):**

Nom	Prénom
Duarte-Silva	Katia
Díaz	Lucía
Brouillaud	Pauline

- **Gagnants semaine 2 (tirage au sort le 17/09/2024 à 14h45):**

Nom	Prénom
Cot	Blandine
Troccaz	Léa
Trenti	Méline

- **Gagnants semaine 3 (tirage au sort le 24/09/2024 à 14h17):**

Nom	Prénom
Boin	Justine
Morais Juvencio	Naryany
Harrati	Zaid

- **Gagnants semaine 4 (tirage au sort le 30/09/2024 à 09h39) :**

Nom	Prénom
Minot	Benjamin
Salat	Maxence
Bouchaar	Tasnim

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'UCA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD

The image shows a handwritten signature in blue ink next to the official logo of the UCA (Université Clermont Auvergne). The logo consists of a blue circle containing the letters 'UCA' and the text 'Université Clermont Auvergne' around it.

Le 7 octobre 2024

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*